

# Histoire de la division administrative et territoriale de la ville de Goubadly

Le 25 octobre 2020, pendant la deuxième guerre du Karabakh (27/09/2020 – 10/11/2020), à la suite des hostilités, l'armée azerbaïdjanaise s'est libérée de l'occupation arménienne et a repris le contrôle de la ville de Goubadly. Le 23 décembre 2020, le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a visité la ville et y a hissé le drapeau de l'Azerbaïdjan. [Qarabag.com](http://Qarabag.com) a préparé le document sur l'histoire de la division administrative et territoriale de la ville de Goubadly du début du XIX siècle à nos jours.

Le centre administratif du district de Goubadly – la ville de Goubadly (anciennement Koubbaty, Koubate, Koubatlou, Koubatli) est situé dans la partie sud-est des hauts plateaux du Karabakh, sur les rives de la rivière Barguchad.

[\[Description de la province de Karabakh, faite en 1823 sur ordre du Gouverneur en chef en Géorgie Ermolov, l'actuel conseiller d'État Mogilevsky et le colonel Ermolov II. Tiflis, 1866, p.97\]](#)

[\[Carte générale de la Géorgie. Avec l'indication des routes postales et principales, les gares et la distance entre ces verstes. Saint-Pétersbourg. 1823\]](#)

[\[E. Kondratenko. Calendrier caucasien pour l'année 1917. Tiflis, 1916. Division statistique., P. 55\]](#)

[\[Liste des lieux habités en Azerbaïdjan. Edition de Narcomprod. Sur la base des recensements agricoles de 1917 et 1921. Bakou, 1922, p.43\]](#)

[\[Division administrative et territoriale de la RSS d'Azerbaïdjan.1979, p.55\]](#)

En 1823, Goubadli a été indiqué pour la première fois comme le village tatar (turc) de Koubatty, et sur la « Carte générale de la Géorgie » de la même année, il est désigné comme le petit village de Kubate.

[\[Description de la province de Karabakh, faite en 1823 sur ordre du Gouverneur en chef en Géorgie Ermolov, l'actuel conseiller d'État Mogilevsky et le colonel Ermolov II. Tiflis, 1866, p.97\]](#)

[\[Carte générale de la Géorgie. Avec l'indication des routes postales et principales, les gares et la distance entre ces verstes. Saint-Pétersbourg, 1823\]](#)

En 1813, le khanat du Karabakh (y compris le village de Goubadly) a fait partie de l'Empire russe en vertu du traité de Gulistan.

[\[E. Weidenbaum. Guide du Caucase. Tiflis, 1888, p.146\]](#)

En 1835, la province du Karabakh et le village de Goubadly ont été inclus dans les provinces musulmanes de Transcaucasie de l'Empire russe.

[\[O. Evetski. Statistique du gouvernement trans-caucasien. Saint-Pétersbourg, 1835, p.24\]](#)

En 1840, la province de Karabakh (y compris le village de Goubadly) est incluse dans la nouvelle région Caspienne, tous les magals ont été renommés en arrondissement, et les provinces en districts. En conséquence, la province du Karabakh a été rebaptisée le district du Karabakh.

[\[Calendrier caucasien pour l'année 1871. Tiflis, 1870. Deuxième partie. Aperçu historique de la province de Bakou., p.44-45\]](#)

En 1846, le district de Karabakh, qui comprenait le village de Goubadly, a été renommé en district de Choucha.

[\[Calendrier caucasien pour l'année 1868. Tiflis, 1868. Troisième partie. Aperçu historique des institutions civiles du Caucase et de la région transcaucasienne., P. 398\]](#)

En 1893, Goubadly est est indiqué comme Kubatlu dans le district de Zanguezur de la province d'Elizavetpol.

[\[Recueil de statistiques sur la population de la région transcaucasienne extraites des listes des familles de 1886. Tiflis. 1893, p.251\]](#)

[\[Collection complète des Lois de l'Empire russe. Deuxième recueil. Volume XLII. Deuxième partie. Saint-Pétersbourg, 1871, p. 383\]](#)

Pendant les années de la République démocratique d'Azerbaïdjan (1918-1920), le village de Goubadly faisait partie du district de Zanguezour de la province de Gandja.

[\[“République démocratique d’Azerbaïdjan \(1918-1920\) Actes législatifs \(Documents et matériels\) 1998, // Loi sur la création de la troisième position dans les écoles publiques dans les districts de \*Djavanchir\*, \*Choucha\*, \*Djabraïl\* et \*Zanguezur\*. No 111., p.157\]](#)

1919-1920 – le village de Goubadly fait partie du gouvernorat général du Karabakh.

[\[République démocratique d’Azerbaïdjan \(1918-1920\) Actes législatifs \(Recueil de documents\) 1998 // La loi sur la création du poste de gouverneur général provisoire des provinces de \*Djavanchir\*, \*Choucha\*, \*Djabraïl\* et \*Zanguezur\*. N° 337, p.389\]](#)

Après l’annexion de la partie occidentale du district de Zanguezur à l’Arménie en novembre 1920, la partie orientale de Zanguezur, qui comprenait le village de Goubadly, a été transformée en district de Koubatly.

[\[Sur l’histoire de la formation de la région autonome du Haut-Karabakh de la RSS d’Azerbaïdjan. 1918-1925: Documents et matériels d’information. 1989// Extrait du procès-verbal de la réunion conjointe du Politbureau et du bureau d’organisation du Comité central de la partie communiste d’Azerbaïdjan \(des bolcheviks\), 30 novembre 1920, p.44\]](#)

[\[Sur l’histoire de la formation de la région autonome du Haut-Karabakh de la RSS d’Azerbaïdjan. 1918-1925: Documents et matériels d’information. 1989 // Discours d’un représentant du district de Koubatly, Tch. Ildirim, au premier congrès des soviets de la RSS d’Azerbaïdjan. 11 mai 1921, p.53-54\]](#)

[\[Division administrative de de l’URSS selon les données du 1er mai 1924. 1924, p.34;61\]](#)

Aux cours des années 1926-1929, le village de Goubadly fait partie du district du Kurdistan.

En 1926 Goubadly est indiqué comme faisant partie du district de Koubatly, et en 1929 comme faisant partie de la daïra Pousyan (vraisemblablement l’arrondissement) du district du Kurdistan.

[\[Division territoriale et administrative de l’URSS datée du 1er janvier 1926, p.191\]](#)

[\[Division administrative et territoriale de l’URSS et liste des établissements les plus importants avec la liste chronologique des décrets sur la modification des frontières, des provinces, des régions et des républiques de 1917 à 1929, p.115\]](#)

Aux cours des années 1930, Goubadly faisait partie du district de Goubadly, région du Kurdistan.

[\[T. F. Aristova. Kurdes de Transcaucasie \(essai historique et ethnographique\). 1966, p.40\]](#)

Conformément au décret du Comité exécutif central et du Conseil des commissaires du peuple de l'URSS du 23 juillet 1930 "sur la liquidation des districts" et au décret du même nom du Comité exécutif central et du Conseil des commissaires du peuple de la RSS d'Azerbaïdjan du 8 août 1930, la région du Kurdistan a été abolie. La même année, le district de Goubadly, avec pour centre le village de Goubadly en est retirée.

[\[Histoire de l'État et du droit de la RSS d'Azerbaïdjan. \(1920-1934\) 1973, p.412\]](#)

[\[La division administrative et territoriale de l'Union des républiques socialistes soviétiques. 10ème édition. D'après les données reçues le 15 novembre 1930, 1930, p.50\]](#)

Le 3 janvier 1932, le district de Goubadly a été supprimé.

[\[La division administrative et territoriale de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Changements au cours de la période du 1<sup>er</sup> novembre 1931 au 1<sup>er</sup> juillet 1932. 1932, p.119-120\]](#)

Le 14 mars 1933, le district de Goubadly a été à nouveau formé avec le centre dans le village de Goubadly.

[\[Division administrative et territoriale de la RSS d'Azerbaïdjan datée du 1er janvier 1977. 1979 p.7\]](#)

En 1962 Goubadly a reçu le statut de village de type urbain.

[\[URSS : division administrative et territoriale des républiques fédérées pour janvier 1965., P. 424\]](#)

Le 4 janvier 1963, en raison de la liquidation du district de Goubadly, le village de Goubadly a été inclus dans le district de Zangelan. Cependant, le 17 juin 1964, il redevient le chef-lieu de la région restaurée de Goubadly.

[\[Division administrative et territoriale de la RSS d'Azerbaïdjan.1964, p.42\]](#)

[\[Division administrative et territoriale de la RSS d'Azerbaïdjan au 1er janvier 1977., p.7\]](#)

[\[URSS : division administrative-territoriale des républiques fédérées en janvier 1965., P. 695\]](#)

Après l'indépendance de l'Azerbaïdjan en 1991, le district de

Goubadly a conservé son statut administratif et territorial, avec son centre à Goubadly.

En 1992, Goubadly est indiquée comme ville.

[\[Thomas de Waal. Jardin noir. L'Arménie et l'Azerbaïdjan entre paix et guerre. 2003, p.241\]](#)

Le 31 août 1993, Goubadly a été occupée par des forces armées arméniennes.

[\[Thomas de Waal. Jardin noir. L'Arménie et l'Azerbaïdjan entre la paix et la guerre. 2003, p.385\]](#)